

Pour éviter la flambée et les foules des derniers jours

Déjà le rush sur les marchés et magasins de vêtements

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3901 - Dimanche 19 juin 2016 - Prix : 10 DA

Durant les cinq premiers mois de 2016

Soixante-treize terroristes abattus

Page 24

Enjeux des prochaines législatives et locales

Le projet sur le régime électoral déjà critiqué

Page 3

Une nouvelle tendance chez les Algérois
Rompre le jeûne les pieds dans l'eau

Page 2

Investissement local



Premiers impacts positifs de la LFC 2015

Page 5

Veillées



Tizi Ouzou replonge dans l'ambiance nocturne du ramadhan

Page 24

Coup d'envoi aujourd'hui des épreuves partielles

Un Bac sous très haute surveillance



PH/D. R.

La journée d'aujourd'hui marque le début des épreuves de la deuxième session du Bac pour des milliers de lycéens. En effet, le jour «J» est déjà là ! Avec lui son lot de stress, de trac et de peur de l'échec. [Page 2](#)

Berger à Djelfa

Comment jeûner sous le soleil brûlant de la steppe

Page 4

Théâtre d'Oran

«Metzeouedj fi otla» fête sa dixième année sur les planches

Page 13

Coup d'envoi aujourd'hui des épreuves partielles

Un Bac sous très haute surveillance

■ La journée d'aujourd'hui marque le début des épreuves de la deuxième session du Bac pour des milliers de lycéens. En effet, le jour «J» est déjà là ! Avec lui son lot de stress, de trac et de peur de l'échec.

Par Meriem Benchaouia

Un examen qui a fait l'objet, cette année, d'une opération de fraude massive, et qui subira une refonte partielle de certaines épreuves touchées par des fuites des sujets. Les candidats se présenteront, aujourd'hui, à leurs centres d'examen. Ils seront 557 000 candidats à devoir repasser, cinq jours durant, leur examen et ils sont, par conséquent, sous pression. Afin d'éviter le scénario de la précédente session, émaillée par des fuites sans précédent des sujets d'examen, des mesures strictes sont annoncées pour éviter d'avoir à gérer les retombées d'un autre scandale. A cet effet, le ministère de l'Education assure que toutes les mesures sont prises pour garantir un baccalauréat avec un risque zéro de fuite de sujets. «Toutes les précautions sont prises afin de garantir un bon déroulement de l'examen du baccalauréat avec un risque zéro de fuite des sujets», a déclaré l'inspecteur général du ministère, Messeguem Nedjadi. Rappelant que cette session de «rattrapage» était un prolongement de la première qui a eu lieu du 29 mai au 2 juin, M. Nedjadi a précisé, lors d'une conférence de presse, que le ministère avait pris «toutes les précautions afin de garantir un bon déroulement de l'examen du baccalauréat avec un risque zéro de fuite des sujets». Aucune mesure spéciale relative à l'ouverture des enveloppes ni au lancement officiel des épreuves n'a été prise, a-t-il expliqué. Il a ajouté que les centres d'examen fonctionneront normalement.

Des cadres du ministère de l'Education ont été mobilisés à travers tout le territoire national pour suivre l'acheminement des sujets du baccalauréat, a fait savoir le même responsable. Pour M. Nedjadi, les représentants du ministère seront le «meilleur garant» du bon déroulement des examens partiels après les fuites des sujets ayant entaché la précédente session. «La distribution des sujets aux centres d'examen se fera juste avant le début des épreuves», a-t-il ajouté, précisant qu'ils (sujets) seront «acheminés dans la matinée même de l'examen». A une question sur l'élaboration des sujets, M. Nedjadi a indiqué que «l'Onec est le seul habilité à élaborer, imprimer et distribuer les sujets aux centres d'examen». Concernant l'enquête enclenchée sur les fuites des sujets, le responsable a indiqué que «tous ceux qui ont été à l'origine des fuites des sujets ou qui ont utilisé les réseaux sociaux pour faire passer les sujets ou les corrections ont été arrêtés et présentés devant la justice. L'enquête, qui est à un stade avancé, suit toujours son cours et les résultats seront connus à temps». «Il s'agit d'un complot contre le pays et non pas uniquement contre la



ministre de l'Education nationale», a-t-il conclu. A noter que les matières à refaire concernant la filière des sciences expérimentales sont les mathématiques, sciences, physique,

français, anglais, histoire-géographie et philosophie.

Les candidats des filières mathématiques, maths-technique et gestion-économie vont refaire les épreuves des langues

française et anglaise, d'histoire géographique et de philosophie. Par ailleurs, le calendrier des examens qui se dérouleront pendant le mois de ramadhan est considéré comme «souple» par

le ministère de l'Éducation, en raison du fait qu'il y aura un seul examen par jour avec une durée de 3 heures pour chacun.

M. B.

Une nouvelle tendance chez les Algérois

Rompre le jeûne les pieds dans l'eau

Afin de rompre la routine de l'f'tour à la maison et de veille, en suite, à s'ennuyer devant les programmes TV, de plus en plus de familles algéroises choisissent, en ce mois sacré de ramadhan, de rompre le jeûne sur les plages, en plein air, et passer ainsi leurs soirées en bord de mer. Plutôt que de priver les enfants de leurs jeux favoris en bord de mer, ces familles, venues d'Alger et de ses alentours, à peine l'approche du f'tour arrivée, investissent ces espaces de détente par milliers. A l'approche de l'appel à la prière d'Al Maghreb (heure de rupture du jeûne), ces lieux de fraîcheur s'emplissent de centaines de familles qui s'y rendent munies de leurs victuailles pour un f'tour en bord de mer et une soirée de ramadhan ponctuée par la brise marine. Avec la coïncidence du ramadhan et l'entame de la saison estivale pour cette année, ces espaces, qui habituellement sont connus pour leur loisir et divertissement, se sont vu transformés, en ce mois sacré, en véritables salles à manger, réparties en pleine air. Des endroits aussi de convivialité et de partage entre les gens. «Depuis que nous avons décidé de rompre le jeûne ici, près de la mer, c'est un total bonheur, surtout pour les petits qui est une occasion aussi pour eux de jouer et de côtoyer d'autres enfants. Cela nous change beaucoup des habitudes cloîtrées la maison», nous a confié une mère de famille sur les lieux.

Le f'tour en bord de mer, une prédilection qui semble trouver sa place parmi les mœurs algéroises en ce mois de carême. Toutefois, cette nouvelle tendance, de plus en plus appréciée des Algérois, ne manque pas de créer en contrepartie des embouteillages, notamment au niveau des accès aux Sablettes et Ardis. Outre ces deux espaces de distraction, les plages d'El Kettani à Bab El Oued, El Djamila à Aïn Benian et Sidi Fredj sont elles aussi prises d'assaut, peu avant l'heure du f'tour, par des familles en quête de fraîcheur et voulant échapper au train-train quotidien. A ce propos, Nazim, un jeune homme rencontré sur les lieux, nous a fait part de son sentiment d'évasion. «La mer me calme la nuit. En mangeant pour le f'tour ici, j'ai trouvé une occasion de fréquenter la plage en pleine nuit, cela me détend après une longue journée de travail, et me permet de faire du sport en me baignant, chose que je ne peux me permettre la journée à cause du jeûne», a-t-il confié. A titre d'exemple, la plage Ouest du complexe touristique de Sidi Fredj enregistre une forte affluence avant et après le f'tour. Les familles y viennent des régions alentour pour rompre le jeûne dans un cadre doux et agréable, se promener en bord de mer et déguster des glaces au port de plaisance. A quelques minutes de la rupture du jeûne, les mères de familles s'affairent à agrémenter les tables plantées à

même le sable avec toutes sortes de mets traditionnels, notamment la chorba, plat phare du ramadhan. Une fois le f'tour terminé, les familles prolongent le plaisir en passant leurs soirées sur ces plages pour profiter de l'air marin en dégustant la zlabia, le kalb el louz, les ktaf ainsi que tous autres gâteaux traditionnels autour d'un bon thé à la menthe. Par ailleurs, outre les raisons festives et d'évasion qui ont poussé ces nombreuses familles à adopter la tendance du f'tour en bord de mer, l'aspect sécuritaire y est lui aussi pour beaucoup, car il est important de rappeler que ces espaces ont été renforcés par des agents de la Sûreté nationale et de la Protection civile qui veillent à la sécurité des citoyens. Ils sont d'ailleurs souvent invités par les familles à rompre le jeûne avec elles. Parmi les dispositifs de sécurité déployés justement en ce mois de ramadhan, une campagne de sensibilisation contre l'insécurité routière est organisée à travers le pays, par tous les services sécurité, et ce, à l'occasion d'un f'tour collectif au profit des usagers de la route.

«Un mois de ramadhan sans accidents de la route»

Pour plus de sensibilisation de la société civile contre les accidents de la route, un fléau qui, rappelle-t-on, est plus impo-

ratant en période de jeûne, des f'tours collectifs au profit des usagers de la route sont organisés un peu partout dans les villes du pays. Pour cela, la Sûreté de la wilaya d'Alger organise chaque vendredi durant le mois de ramadhan, un f'tour collectif au profit des usagers de la route sous le slogan «Un mois de ramadhan sans accidents de la route», afin de sensibiliser cette catégorie aux accidents de la route, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens avec les citoyens, a pour objectif de contenir le phénomène des accidents de la route, a précisé le communiqué. L'opération est organisée au niveau de trois points, à savoir le barrage de contrôle situé à la sortie de l'autoroute Blida-Alger (plateau de Bir Khadem-La Côte), celui situé au niveau de l'autoroute sud (cité Les Bananiers) et le barrage de contrôle situé au niveau de l'autoroute d'El Harrach menant vers Ben Aknoun. L'initiative permet à la fois à ces nombreux usagers de la route d'avoir un repas chaud pour rompre le jeûne, ainsi qu'aux services de sûreté de saisir cette occasion pour sensibiliser ces derniers quant à l'importance du respect du code de la route, notamment les dangers de l'excès de vitesse peu avant le f'tour.

Yacine Djadel

Enjeux des prochaines législatives et locales

Le projet sur le régime électoral déjà critiqué

■ L'Assemblée populaire nationale (APN) a reçu, dans un temps record, plusieurs projets de loi découlant de la révision constitutionnelle du 7 février dernier. Parmi ces textes, figure le projet portant régime électoral.

Par Nacera Chennafi

Ce texte suscite déjà la polémique et le rejet d'une partie de la classe politique, à cause de ses articles 73 et 94 dans lesquels il est stipulé que «les candidatures indépendantes ou celles des partis n'ayant pas atteint un seuil de 4% des suffrages lors du précédent scrutin, seront soumises à l'obligation des collectes de signatures pour le dépôt des candidatures». Une telle mesure, si elle venait à être validée par les deux chambres du Parlement, engendrerait l'exclusion de plusieurs partis, en particulier les nouvelles formations politiques créées en 2012. Dans ce cadre, le président du Front pour la justice «El Adala», Abdallah Djaballah, a appelé la classe politique à rejeter ce texte. Ce parti, avec une minorité au sein de la chambre basse du Parlement, mène des consultations marathoniennes au niveau de l'Assemblée afin de sensibiliser les autres formations politiques de l'opposition siégeant à l'APN, à savoir celle de l'Alliance verte regroupant le MSP et le Mouvement Ennahdha. Il s'agit aussi de sensibiliser les groupes parlementaires du FFS et celui du Parti des travailleurs.

L'expérience de la loi de finances de 2016 a montré que l'opposition au sein du



Parlement ne peut rien faire devant la majorité assurée par le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique. D'ailleurs, malgré tout le forcing mené et la coordination pour une fois de l'opposition le texte est passé.

Pour le projet de loi portant régime électoral, les enjeux sont différents et plus importants car il s'agit de l'avenir politique de certains partis et députés qui pen-

sent déjà aux élections législatives de 2017, car l'application des articles 73 et 94 du régime électoral exposera leur participation à un risque. L'article 73 du projet de loi portant régime électoral stipule que «les candidatures indépendantes ou celles des partis n'ayant pas atteint un seuil de 4% des suffrages lors du précédent scrutin, seront soumises à l'obligation des collectes de signatures pour le dépôt des

candidatures». Cela veut dire que les candidatures indépendantes ou les formations politiques qui n'ont pas obtenu 4% lors des précédentes échéances électorales, donc actuellement les législatives et les locales de 2012, seront obligées de collecter «50 signatures pour chaque siège dans les Assemblées locales et 250 signatures pour chaque siège à l'Assemblée populaire nationale».

Ph/D. R. Les formations politiques et les candidats indépendants connaissent bien les difficultés rencontrées lors de la collecte des signatures, sachant que lors des élections législatives et locales de 2012, les partis qui ont obtenu un score au-delà de 4% restent minoritaires.

Par ailleurs, il y a le cas des nouvelles formations politiques créées après les élections de 2012 qui n'ont aucun score, ni élu sur qui compter. On se demande comment elles vont prendre part aux législatives de 2017. Parmi les partis concernés, il y a «Talaïou El Houriyat», créé par l'ancien Chef du gouvernement Ali Benflis. Cette formation compte sur ses collègues de la CLTD ou l'ICSO, siégeant à l'APN, pour faire tomber les articles 73 et 94 du projet de loi portant régime électoral.

Il est à noter que le projet de loi organique relatif au régime électoral qui contient 225 articles, permet ainsi aux représentants des candidats d'exercer leur droit de contrôle des opérations de vote à toutes les étapes et d'enregistrer leurs contestations et recours dans les procès-verbaux de dépouillement au niveau des bureaux de vote. De nouvelles conditions sont aussi proposées pour l'élection du président de la République.

N. C.

Pour éviter la flambée et les foules des derniers jours Déjà le rush sur les marchés et magasins de vêtements

Même si le ramadhan n'est qu'à sa moitié, la fièvre des achats d'habits est déjà montée d'un cran. Un véritable rush est observé sur les marchés et les magasins de vêtements pour enfants au niveau de la capitale, pour échapper à la flambée des prix qui caractérisent l'Aïd. Le ramadhan boucle sa deuxième semaine et il est temps pour les ménages d'acheter les vêtements de l'Aïd afin d'éviter la flambée et les foules des derniers jours. Pour échapper à la flambée des prix, certains parents prévoyants ont pris leurs devants en faisant leurs achats quelques jours après le début du mois de jeûne. Tandis que beaucoup d'autres familles ont anticipé les choses et se sont approvisionnées bien avant même le mois de ramadhan.

Dès la fin de la prière des Tarawih et jusqu'à une heure tardive de la nuit, les parents, accompagnés de leurs bambins se bousculent dans les marchés, boutiques, magasins et autres grandes surfaces spécialisées dans l'habillement. Les prix, même s'ils ont enregistré une augmentation par rapport à l'année précédente, n'ont pas découragé les clients qui continuent à se présenter en grand nombre.

Pour bien gérer les dépenses et éviter la flambée des derniers

jours, beaucoup de ménages n'attendent pas les derniers jours et préfèrent prendre leur temps pour acheter le nécessaire pour cette fête, loin des encombrements et des tensions des derniers jours. A Alger, l'ambiance de l'Aïd El-Fitr se manifeste déjà dans les magasins d'habillement et au niveau des marchés.

Alors que certaines familles préfèrent les marchés de l'informel et font leurs achats durant la chaleur étouffante de la journée, bon nombre de familles algéroises préfèrent les soirées d'après el Iftar pour faire leurs achats dans un climat agréable.

Les artères de la capitale, les rues Hassiba Ben Bouali, Didouche Mourad, celles d'El Biar, Chéraga, sont prises d'assaut par les familles accompagnées de leurs enfants à la recherche d'habits neufs à moindre prix. Une femme rencontrée avec ses trois enfants à l'intérieur d'un magasin pour enfants au niveau de la rue Didouche-Mourad nous expliquera qu'elle préfère prendre son temps pour sillonner tous les magasins et faire la différence entre les prix et les choix. «Chaque année, je fais les achats durant la deuxième semaine du ramadhan. En plus de la foule des derniers jours ainsi que la flambée des prix, on risque de ne



pas trouver un grand choix», expliquera-t-elle, soulignant la charge des dépenses cette année encore entre les vacances, le mois de ramadhan, la fête de l'Aïd. Entre les marchés informels, les magasins et centres commerciaux ainsi que les autres espaces de vente, les clients ont un large choix de prix et de qualité. Ce sont les vêtements turcs qui dominent le marché algérien et qui attirent l'attention d'une clientèle à la recherche d'une qualité meilleure.

«J'ai tout acheté pour mes trois enfants», affirme une dame. Ainsi, les parents ont tout le mois de ramadhan pour faire leurs calculs et faire plaisir aux enfants. Toutefois, cette mère de famille n'a pas manqué de souligner que les prix des vêtements et chaussures pour enfants ont grimpé dès la première semaine du ramadhan. «Les commerçants profitent au maximum durant ce mois. Quelques semaines avant, j'ai trouvé un ensemble pour nourrisson à 2

200 dinars. Un prix qui est passé à 3 200 dinars au bout de la première semaine du mois de jeûne», dit-elle. Le ramadhan, l'Aïd, les vacances, conjugués en même temps, ces trois événements donnent des cheveux blancs aux chefs de famille. Un véritable casse-tête chinois pour les petites bourses qui ne savent plus sur quel pied danser.

Louiza Ait Ramdane

Berger à Djelfa

Comment jeûner sous le soleil brûlant de la steppe

■ D'aucuns s'imaginent, et à forte raison, qu'exercer le métier de berger à Djelfa durant le mois sacré de ramadhan nécessite une endurance à toute épreuve pour faire face à la rudesse implacable du jeûne sous le soleil ardent de la steppe.

Par Hani T.

Et, pourtant, il n'en est rien, car les bergers de Djelfa continuent, durant ce mois sacré, synonyme pour eux de patience et de paix intérieure, à braver les pics de chaleur, vaquant à leurs occupations comme d'ordinaire, voire même avec plus d'entrain que les autres jours de l'année. Dans la capitale des Ouled Nail, région réputée dans le pays pour l'élevage ovin, mener le troupeau aux herbages constitue la chose la plus ordinaire à faire, tous les jours de l'année. Ainsi, chaque jour que Dieu fait, le berger refait le même geste machinal, prenant sa canne et guidant son troupeau vers les vastes surfaces steppiques, qui lui rappellent quotidiennement l'immensité de la création divine, et dont la contemplation lui apporte, jour après jour, sagesse, sérénité et paix de l'âme.

Cette sagesse a appris aux bergers des Ouled Nail à voir dans le jeûne et le mois sacré, coïncidant ces dernières années avec la rudesse de la saison estivale, un autre motif de se rapprocher encore plus de leur Créateur, en «accomplissant, au mieux, cette prescription de la religion islamique qu'est le jeûne, refusant de dormir plus long-

temps que d'habitude et vaquant à leurs occupations quotidiennes, comme de coutume», comme affirmé à l'APS par nombre d'entre eux.

Des troupeaux menés inlassablement vers la steppe

Approché par l'APS, un vieux berger du village Lahiouhi, du sud de Djelfa, a assuré que ses congénères exercent cette activité, chaque jour que Dieu fait.

«Infatigables et inlassables, certains mènent leurs troupeaux vers des espaces étendus, alors que d'autres les guident vers des terres arides et aux aspérités difficiles, sans plainte aucune, car c'est un métier qu'ils font avec le cœur, avant tout», a-t-il confié.

«Pour nous, faire le jeûne est un autre motif pour contempler la grandeur de notre Seigneur, dans l'attente joyeuse du moment de l'iftar (rupture du jeûne)», a ajouté le vieux Lezhari, dont tout le corps exprime une lutte permanente contre la rudesse du climat steppique, tout en assurant son amour profond pour ce métier qu'il a exercé toute sa vie, et qu'il n'abandonnera qu'à la mort, selon ses propos.

Léger changement dans les habitudes quotidiennes durant le ramadhan

Il n'en demeure pas moins que le mois sacré de ramadhan apporte chez ces bergers et leurs familles, comme partout ailleurs, une légère modification dans leur vie quotidienne. En

effet, contrairement aux autres jours de l'année, où le berger sort dès la levée du jour aux pacages, il se permet, durant ce mois sacré, de retarder cette sortie d'une heure ou deux, histoire de prendre un peu plus de repos, afin de faire face à une rude journée de jeûne.

«Nous essayons au maximum d'éviter le soleil brûlant à son zénith, contre qui les "m'dhal" (appellation locale des larges chapeaux des bergers) ne nous protègent pas assez», a expliqué le vieux Lezhari, à ce sujet.

L'herbage non loin de la tente, les petits bergers en congé temporaire

L'autre changement dans les habitudes des bergers, durant ce mois sacré, consiste en le fait qu'ils choisissent de faire paître leurs troupeaux dans des surfaces non éloignées de leurs tentes et douars, afin de pouvoir revenir plus vite à la maison et réduire les distances parcourues sous un soleil de plomb. De nombreux bergers assurent, cependant, ne pas pouvoir toujours appliquer cette règle, car ils sont parfois contraints de chercher loin pour trouver de bons pâturages. Les enfants aussi voient leurs habitudes changées durant ce mois béni, car ils bénéficient d'un congé temporaire qui les dispense d'aller aux herbages, dont particulièrement ceux qui accomplissent le jeûne pour la première fois. Ainsi, les enfants restent à la maison pour accomplir certaines tâches quo-



Ph/D. R.

tidienues faciles, comme aller chercher de l'eau ou nettoyer les écuries et préparer les fourrages pour les troupeaux, quand ils n'ont en pas eu assez aux pacages, ou encore attendre «El Hallaba» (des troupeaux d'ovins de plus de 200 têtes) pour les abreuver. Cette tâche (abreuvement des troupeaux) est effectuée

au niveau de rigoles d'eau construites en ciment, près des puits. L'endroit est également considéré comme un lieu privilégié de rencontre pour les bergers qui y passent leur temps à deviser et échanger des nouvelles.

H. T./APS

Tizi Ouzou/Solidarité Ramadhan
45 000 couffins et 39 000 repas distribués

QUELQUE 45 000 couffins alimentaires ont été distribués au profit des familles nécessiteuses à Tizi Ouzou depuis le début du mois de ramadhan, selon un bilan établi par la Direction locale de l'action sociale et de solidarité (Dass) depuis le début de ce mois. Alors que le nombre de repas servis au profit des nécessiteux au niveau des 35 restaurants ouverts sur le territoire de la wilaya a atteint, durant la même période de référence, les 39 088 repas dont 25 575 servis sur place et 13 513 ont été emportés par leurs bénéficiaires. Il est utile de rappeler que dans le cadre de l'opération de solidarité durant ce mois de ramadhan, une enveloppe de 18 milliards de centimes sera consacrée aux nécessiteux dans la wilaya Tizi Ouzou. Le principal objectif de cette opération est de toucher 45 239 familles démunies recensées par les services de la Dass de la wilaya de Tizi Ouzou. **Hamid M.**

Prévention

Recul des décès par envenimation scorpionique

Le ministère de la Santé a enregistré un recul de décès causés par les envenimations scorpioniques durant ces dernières années, estimés à 40 cas par an par rapport à plus de 100 durant les années 2000. La directrice de la prévention sociale et environnementale au ministère de la Santé, Samia Amrani, a déclaré à l'APS que les décès causés par les envenimations scorpioniques dans certaines wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud (12 wilayas) avaient reculé, passant de plus de cent au début des années 2000 à 40 ces dernières années. Le nombre de piqûres est passé, lui aussi, de 50 000 à 40 000, a-t-elle indiqué, imputant cela à l'élargissement des campagnes de sensibilisation de proximité et des sessions de formation, outre les mesures de précaution prises par les populations des régions touchées. Elle a sou-

ligné, toutefois, un exode des scorpions vers les wilayas du nord en raison des changements climatiques et de l'augmentation de la circulation des personnes et des véhicules de marchandises qui aident le déplacement des scorpions. D'Amrani a rappelé également l'augmentation sensible du risque de morsure à l'intérieur des maisons plus qu'à l'extérieur, du fait des constructions anarchiques dans certaines régions où nichent les scorpions et du non-respect des mesures préventives par les citoyens. Elle a précisé, d'autre part, que 12 wilayas des Hauts-Plateaux et du Sud, à leur tête la wilaya de Djelfa (2015) suivie d'El Oued, d'Adrar et de Biskra, connaissent une intense propagation des scorpions. Au volet prévention aux fins de réduire le nombre de piqûres et par conséquent celui des décès, elle a affirmé que les

campagnes de sensibilisation étaient lancées début mars pour être suivies de sessions de formation régionales et locales visant à expliquer aux personnels de la santé et aux associations les modes d'administration du sérum anti-scorpionique (SAS). Lors de ces campagnes et sessions de formation, l'on procède notamment à la distribution de dépliants et à la diffusion de spots de sensibilisation à travers les ondes des radios locales. D'Amrani a appelé les populations des régions touchées à respecter les mesures de précaution et à prendre les mesures nécessaires comme éviter de dormir à même le sol, éliminer les insectes servant de nourriture aux scorpions et élever les animaux qui aident à lutter contre les scorpions, dont les poules et les chats. Elle a estimé, par ailleurs, important de fournir l'éclairage public et de

ratisser régulièrement les endroits humides où peuvent loger les scorpions. De son côté, le chef du service vaccins et sérums thérapeutiques, Yacine Salam, a affirmé que l'opération de collecte de scorpions durait du mois d'avril jusqu'au 31 octobre, période propice à la multiplication des scorpions. La femelle peut mettre bas entre 50 à 100 scorpions, a-t-il poursuivi. Cette opération de collecte tend, selon lui, à réduire le nombre de scorpions dans les wilayas touchées et à fabriquer le SAS. Il a ajouté, enfin, que l'Institut Pasteur collaborait avec un réseau d'associations locales en charge de cette opération, rappelant la production de 500 000 doses de sérum qui reste, a-t-il dit, une quantité suffisante pour répondre aux besoins des citoyens de ces régions.

Halim O.

Investissement local

Premiers impacts positifs de la LFC 2015

■ Le nombre des investissements locaux réalisés a augmenté relativement depuis juillet 2015 suite à la loi de finances complémentaire 2015, laquelle a confié la gestion du foncier industriel aux walis au lieu du Calpiref, a indiqué un responsable au ministère de l'Intérieur.



Par Samy O.

Moins d'une année depuis le lancement de ce nouveau dispositif, 175 projets d'investissements (2,64% des projets validés par les walis) sont déjà réalisés dans plusieurs secteurs à travers les wilayas, pour un montant global de 8 milliards DA (mds DA) ayant permis la création de 1 349 emplois, a précisé le directeur des finances locales à ce ministère, Azzedine Kerri, lors du forum du FCE. En outre, 447 projets d'investissement (6,75% des projets validés), d'un montant de 270 mds DA avec 41 082 emplois prévus, sont en cours de réalisation. Quant au reste des projets validés, soit 6 001 projets (91%), ils n'ont pas encore été lancés. Depuis juillet 2015, les walis ont reçu 21 197 demandes d'investissement d'un montant de 7 583 mds DA pour une superficie sol-

licitée de 316 700 ha avec la perspective de création de 1,052 million emplois. Sur l'ensemble de ces demandes, 6 623 dossiers d'un montant de 2 977 mds DA ont été validés et pour lesquels les walis ont délivré des arrêtés de concession. Il a ainsi été délivré 1 257 actes de concession par l'administration des domaines, soit 19% des projets validés. Par région, 368 actes de concession sur les 1 257 ont été délivrés dans 19 wilayas du nord (29% des projets), contre 585 actes dans 19 wilayas des Hauts-Plateaux (47%) et 304 actes dans 10 wilayas du Sud (24%). Par comparaison, il a observé que depuis la création du Comité d'assistance à la localisation et la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref), en 2011 jusqu'à juillet 2015, seulement 4% des projets agréés par ce comité, soit 158 projets

de 1,24 md DA, sont aujourd'hui opérationnels.

Sur une durée de 4 ans, le comité avait reçu plus de 56 300 dossiers totalisant des intentions d'investissements de plus de 3 900 mds DA avec la création prévue de 272 500 emplois. A ce propos, M. Kerri a fait savoir que sur 14 412 dossiers retenus par ce comité, 8 005 projets avaient obtenu les arrêtés de concession alors que 3 979 avaient réussi à avoir les actes et dont 1 791 projets (6,63 mds de DA) avaient été lancés réellement sur le terrain.

Récupération du foncier industriel non utilisé

Parallèlement au traitement des demandes d'investissement, les wilayas ont engagé des mesures visant l'assainissement de la situation du foncier au

niveau des zones d'activités et des zones industrielles. Le bilan avancé par M. Kerri montre que le nombre total des lots attribués et non occupés par les investisseurs bénéficiaires s'élève à 7 740 lots d'une superficie de 2 207 ha. Ils sont répartis entre 666 lots de 527 ha se trouvant au niveau des zones industrielles, et 7 074 lots de 1 679 ha au niveau des zones d'activités. Sur l'ensemble de ces terrains, les walis ont réussi à récupérer 458 lots d'une superficie globale de 227 ha, dont 37 lots (27,3 ha) au niveau des zones industrielles et 421 lots (199,8 ha) au niveau des zones d'activités. En outre, 2 468 lots d'une superficie de 811,15 ha sont en cours de récupération par les wilayas, dont 165 lots (148,1 ha) au niveau des zones industrielles et 2 303 lots (663 ha) au niveau des zones d'activités, selon M. Kerri. En expliquant les raisons de la non utilisation du foncier industriel attribué à certains investisseurs, le même responsable a considéré qu'il s'agissait essentiellement de retards dans l'établissement des actes de concession, de l'octroi d'un foncier non assaini au préalable ainsi que le détournement des terrains de leur vocation. A ce propos, le vice-président du FCE, Salaheddine Abdessemed, a déploré le manque de viabilisation des assiettes foncières : «*Quand on exige de l'investisseur un parcours du combattant pour avoir une multitude d'autorisations et lorsqu'on lui demande d'introduire lui-même l'eau, l'électricité et tout ce que nécessite l'investissement, c'est normal qu'il finira par abandonner son projet*». Sur ce point, M. Kerri a reconnu que 401 zones d'activités connaissent actuellement un manque de viabilisation. Il a alors fait savoir que ce dossier a été traité par le ministère de l'Intérieur qui a décidé d'une nouvelle démarche basée sur un montage financier mixte où la commune, le ministère de l'Intérieur, à travers la

Caisse de garantie des collectivités locales, ainsi que les opérateurs économiques s'impliquent ensemble pour la viabilisation de ces zones. S. O./APS

Prix Le pétrole rebondit nettement en bénéficiant de l'optimisme général

LES COURS du pétrole ont nettement rebondi après six séances de baisse, bénéficiant d'un déclin du dollar et plus généralement du retour de l'optimisme sur de nombreux marchés financiers. Le cours du baril de référence (WTI) pour livraison en juillet a gagné 1,77 dollar à 47,98 dollars sur le New York Mercantile Exchange, sans toutefois effacer les pertes de la semaine écoulée, ni même de la veille. «*Les mouvements financiers d'aversion au risque de (jeudi) sont devenus favorables au risque, au moins pour le moment*», a commenté Tim Evans, chez Citi, alors que les Bourses européennes ont grimpé vendredi, portées par l'idée que s'éloigne la menace d'un vote britannique pour une sortie de l'Union Européenne. Pour Gene McGillian, chez Tradition Energy, les cours semblent désormais bien installés dans des marges étroites.

«*Globalement, la remontée des cours a perdu son élan et le retour de la production canadienne sur le marché (après les incendies de mai) et la possibilité de pourparlers entre les rebelles nigériens et le gouvernement ont atténué la peur de ruptures d'approvisionnement qui nous avait aidés à dépasser les 50 dollars le baril la semaine dernière*», a-t-il dit. Pour autant, «*le marché est bien au-dessus de son étage de l'année, qui représentait un plus bas depuis douze ans, et cela est lié au fait que l'on va voir décliner la production nord-américaine et augmenter la demande mondiale*», a-t-il précisé. Dans ce contexte, le marché a semblé ne prêter aucune attention à l'annonce, par la société de services pétroliers Baker Hughes, d'une troisième augmentation en trois semaines du nombre de puits de pétrole en activité aux Etats-Unis. «*Je suis réticent à y voir le signe que les producteurs sont prêts à revenir sur le marché*», a affirmé M. McGillian. Reste que pour Tim Evans, le soutien qu'apportent les données fondamentales aux cours reste «*fragile*». «*Les stocks sont élevés et progressent peut-être encore*», faisait-il valoir dans une note. «*Nous voyons que les gestionnaires de fonds ont trop investi dans l'idée que le marché est en train de se rééquilibrer, cela les laisse vulnérables à l'annonce de mauvaises nouvelles*», et contient le risque d'une nouvelle et plus profonde correction, selon lui. T.L./Agences

Formation professionnelle

Création d'un pôle d'excellence aux métiers du bâtiment et des travaux publics

Une convention de partenariat a été signée, jeudi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le groupe Cosider pour la création d'un pôle d'excellence de formation professionnelle aux métiers du bâtiment et des travaux publics. Le document a été signé par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, et le P-dg du groupe Cosider, Lakhdar Rekhroukh. Le pôle doit ouvrir ses portes en septembre prochain. Dans une intervention lors de la cérémonie de signature, M. Mebarki a mis en avant l'importance de la création de ce pôle pour «*former une ressource humaine qualifiée, capable de contribuer au développement économique du pays*», mettant l'accent sur le rôle que

peut jouer l'entreprise en matière de formation. Il a rappelé que l'Etat «*a fait beaucoup d'efforts pour promouvoir l'entreprise et lui permettre de jouer un rôle central dans le développement économique du pays*». Le ministre a indiqué, en outre, que le son secteur «*œuvre à améliorer davantage la qualité de la formation et l'adaptation des différentes spécialités aux besoins du secteur économique*». De son côté, M. Rekhroukh a déclaré que cette convention «*témoigne de l'importance particulière accordée par l'Etat à un secteur aussi vital que celui de la formation de la ressource humaine*». Il a précisé que l'objectif de cette convention consiste à «*apporter les réponses idoines à certaines insuffisances en matière de disponibilité d'une ressource humaine qualifiée*». Il a rele-

vé que le groupe Cosider «*s'inscrit dans la politique du gouvernement visant à hisser le niveau de qualification du personnel pour une meilleure rentabilité de l'entreprise évoluant de ce segment d'activité à partir de l'introduction des nouvelles techniques et procédés utilisés dans les grandes entreprises*». Cette convention a pour objectif de «*définir et actualiser les compétences des formateurs, ainsi que les spécialités de la formation professionnelle et créer des formations initiales et continues de qualité*». Elle vise, en outre, le «*renforcement de la relation entre les établissements de formation et les entreprises économiques, et l'implication des opérateurs économiques pour enrichir davantage les offres de formation et les approches pédagogiques*». Amel B.

Blida

Les vendeurs saisonniers en force durant ce ramadhan

Les vendeurs saisonniers activant dans le commerce informel sont revenus en force durant ce mois de ramadhan à Blida, squattant trottoirs et places publiques après que les autorités locales aient réussi, dans une large mesure, à mettre le holà au phénomène grâce à de nombreuses campagnes d'éradication.

Ph. > D. R.



Par Ilham N.

Douls, pains de toutes formes et saveurs, boissons en tous genres, gâteaux traditionnels, œufs et autres produits de large consommation sont exposés à la vente, en plein soleil, par ces vendeurs activant illicitement dans un déni total des règles de conservation et d'hygiène nécessitées pour ces produits de consommation périssables. Le marché de «Bab Dzair» est le prototype même des espaces commerciaux squattés par ces «vendeurs à la sauvette», maintes fois délogés des lieux par les services de sécurité, mais persistant à y revenir. Il faut dire que l'engouement des citoyens pour leurs marchandises n'est pas fait pour les dissuader dans

leur démarche. Au contraire, le consommateur préfère s'approvisionner chez eux, au lieu d'aller faire emplette chez des commerçants réguliers, faisant fi des règles d'hygiène battues en brèche par ces vendeurs, et constituant un risque pour leur santé (consommateurs).

Pis encore, ces vendeurs, des deux sexes et de différents âges dont des enfants activant dans l'informel, se voient davantage sollicités durant ce mois sacré, exploitant ainsi l'occasion pour multiplier leurs gains tout en ignorant délibérément les encombrements créés, par eux, tant sur la chaussée que les trottoirs, et leur corollaire de disputes interminables avec les passants.

Les espaces commerciaux réguliers boudés par les

vendeurs de l'informel

En dépit de leur achèvement, de nombreux marchés de proximité réalisés à l'intention de ces vendeurs continuent d'être boudés par ces derniers, aux motifs de leur «isolement» et éloignement du tissu urbain, ou encore pour cause de manque de certains aménagements et commodités vitales nécessaires, ont-ils évoqué.

En effet, de nombreuses agglomérations de la wilaya de Blida, dont Mouzaia, Bouarfa, Bouinane et Bouguera, abritent des structures commerciales réglementées, qui demeurent, à ce jour, fermées et inexploitées par leurs propriétaires et autres locataires pourtant détenteurs d'actes légaux pour leur exploitation, au moment où ces communes font face à une proliféra-

tion de commerces informels sur les places publiques et autres espaces commerciaux. Un état de fait qui a abouti, au fil du temps, à la dégradation de ces structures, quand elles ne servent pas de repaires à tous les vices.

Dans un exposé fait au wali, dernièrement, sur la situation du secteur, il est relevé que sur un total de 22 marchés de proximité réalisés, seuls cinq sont opérationnels et abritent 112 commerces. Un fait qui a poussé le wali à instruire, lors d'un conseil, les responsables concernés en vue de prendre les mesures qui s'imposent pour permettre l'exploitation des locaux inoccupés et ce, a-t-il martelé, quitte à transférer les décisions les concernant à d'autres bénéficiaires.

Sur six marchés programmés pour le ramadhan, seuls deux sont opérationnels

La prolifération du commerce informel en ces jours de ramadhan trouve une autre explication dans l'ouverture, à ce jour, de seulement deux marchés de proximité sur un total de six programmés par la direction du commerce de la wilaya pour ce mois sacré.

Ces deux espaces commerciaux, où agriculteurs et producteurs proposent directement leurs produits aux consommateurs à des prix étudiés, sont opérationnels au niveau de la place de la Liberté du centre-ville de Blida et à Beni Mered. Le wali avait insisté, lors dudit conseil, sur l'impérative ouverture des marchés programmés restants «dans les plus brefs délais».

I. N./APS

Ouargla

Mise en exploitation de deux stations de déminéralisation de l'eau potable

Deux stations de déminéralisation de l'eau potable ont été mises en exploitation dans la commune frontalière d'El-Borma (420 km à l'est de Ouargla), selon le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) de cette collectivité. Il s'agit de l'ancienne station d'El-Borma, dotée d'une capacité théorique de traitement de 54 m³ par heure d'eau, qui a bénéficié d'opérations d'aménagement, de réhabilitation et d'équipement, et d'une nouvelle installation similaire implantée dans la localité de Znaiga et offrant une capacité de traitement de 45 m³/heure, a précisé Kaddour Kaddouri. Ces deux sta-

tions sont appelées à satisfaire la demande croissante en eau potable dans cette collectivité qui coiffe quatre concentrations d'habitants, à savoir El-Borma, Znaiga, El-Chouachine et Rhoudh El-Baguel, a-t-il expliqué. Elles permettront de mettre un terme à l'approvisionnement en eau potable par camion-citerne depuis les régions limitrophes, pour une population estimée à quelque 5 000 habitants, a-t-il ajouté. La wilaya de Ouargla a bénéficié d'un programme d'envergure portant sur la réalisation de neuf stations de déminéralisation de l'eau potable, au niveau des complexes hydrauliques répartis sur

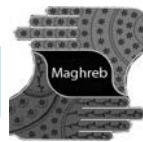
différents quartiers du chef-lieu de wilaya (Gherbouz, Mekhadma, Ain El-Kheir, Hay Bouzid, Ifri-Gara, Zyayna, El-Khafdjji, Bamendil et El-Hadeb), selon la direction locale des ressources en eau (DRE). Alimentées à partir de 26 forages, dont 3 albiens donnant lieu à des taux de salinité de 3 à 6 gr/litre, ces nouvelles stations ont pour mission de réduire cette salinité à 0,8 gr/l et de répondre ainsi aux caractéristiques physico-chimiques et bactériologiques de l'eau potable, exigées par les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Réalisées par le groupement d'entreprises Aqua

Engineering GMBH (Autriche), CGS (Chine) et Spa Chinageo (Algérie), ces stations permettront de traiter un total de 70 500 m³/jour d'eaux brutes pour fournir 75% d'eau déminéralisée, soit environ 53 000 m³/jour, a-t-on expliqué. La wilaya déléguée de Touggourt dispose également d'une station de déminéralisation d'une capacité de production plus importante (34 560 m³/jour d'eau déminéralisée), alimentée par quatre forages réalisés dans les localités d'Ain-Sahra et Sidi Mehdi (commune de Nezla), a-t-on signalé à la DRE.

Ali O./Agences

Béchar Renforcement des capacités des PTIC à Béni-Abbès

UN NOUVEAU programme de développement et de modernisation du secteur de la Poste et des technologies de l'information et de la communication (PTIC) a été concrétisé au chef-lieu de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (245 km au sud de Béchar), a-t-on appris auprès de la direction de ce secteur à Béchar. Doté d'un financement public de plus de 32 millions DA, ce programme a permis la réalisation et la mise en service d'un central intégré (téléphonie et internet filaire) disposant de 1 008 équipements, et d'un centre de téléphonie et d'Internet de quatrième génération (4G) de 796 lignes, dans le but d'augmenter l'offre en matière de téléphonie et d'internet sans fil (wifi), a-t-on signalé. Trois stations de transmission de base ont été également installées et mises en service par l'opérateur historique public de téléphonie mobile «Mobilis», dans le but de renforcer la couverture en ce type de prestations d'une partie de la commune de Béni-Abbès et du tronçon de la RN-6 reliant cette wilaya déléguée à Béchar, a-t-on indiqué. Outre ces projets, il sera procédé prochainement au lancement des travaux de réalisation d'un nouveau bureau postal pour la consolidation des prestations postales et financières propres au secteur à travers la même commune. Une enveloppe de plus de 22 millions DA a été consacrée à la réalisation de cette installation postale qui vient en renfort aux autres quatre autres bureaux en service dans la région et qui offrent aux usagers l'ensemble des prestations et produits postaux et financiers d'Algérie Poste, a-t-on ajouté. Autre collectivité relevant de cette wilaya déléguée, la commune de Tamtert a bénéficié d'un linéaire de 17 kilomètres de réseau de fibre optique, la pose et mise en service d'un central de téléphonie et d'internet (4G) de 418 lignes, a-t-on fait savoir. **R.R.**



Tunisie/ Gouvernement d'union nationale

Habib Essid présentera sa démission dès la fin des concertations

■ Le Chef du gouvernement Habib Essid va présenter sa démission au président de la République dès la fin des concertations entre les partis et les forces nationales sur la formation d'un gouvernement d'union nationale, a indiqué, vendredi, à la TAP, une source informée de la coalition au pouvoir.

Par Kamel L

Selon la même source, Habib Essid a déclaré au cours d'une réunion, vendredi, avec les représentants des partis de la coalition au pouvoir, que la Présidence du gouvernement va publier un communiqué dans lequel elle donnera des explications sur les déclarations du porte-parole du gouvernement, Khaled Chawket, qui avait affirmé que «ce gouvernement ne démissionnera pas (...) Seul le Parlement peut lui retirer la confiance». Rappelons que le Chef du gouvernement avait déclaré, à maintes reprises, qu'il n'envisage pas de présenter sa démission. «Ma démission risque de créer un vide du pouvoir, d'envenimer la situation et d'affaiblir l'Etat», a-t-il déclaré aux médias.

«Je ne fais pas partie de ce genre de personnes qui fuient leurs responsabilités», a-t-il dit, faisant état toutefois de l'existence de scénarios constitutionnels pour dissoudre le gouvernement. Pour sa part, le président du groupe parlementaire de l'Union patriotique libre, Tarek Ftitit, a indiqué que les partis de la coalition au pouvoir, réunis jeudi soir, ont convenu de la nécessité pour le Chef du gouvernement de présenter sa démission. Du côté des deux centrales syndicales ouvrière et

patronale, on assiste à une lune de miel impensable il y a quelques semaines.

Aujourd'hui, Houcine Abassi et Wided Bouchamaoui multiplient les rencontres de concertation comme au bon vieux temps du Dialogue national et font des déclarations dont le contenu est simple : l'Uggt et l'Utica soutiennent le départ de Habib Essid, ne participeront pas directement au gouvernement d'union nationale mais veulent que leurs orientations soient prises en considération.

Bouali M'barki, membre du bureau exécutif de l'Uggt, nostalgique à souhait de l'époque du Dialogue national, le dit clairement : «L'Uggt se considère



PH : DR

comme une force de consensus lors des crises et nous sommes à la disposition du pays à chaque fois que l'intérêt national l'exige».

Dans le même sillage, Béchir Boujday, membre du bureau

exécutif de l'Utica, souligne : «L'Utica est engagée à assumer son rôle patriotique, quelles que soient les conditions et nous sommes disposés à interagir positivement avec toutes les par-

ties présentes sur la scène nationale au service de l'intérêt du pays».

K. L./Agences

Report du procès Belaïd après une audience mouvementée

PLUSIEURS responsables politiques de la gauche tunisienne et des proches de l'avocat Chokri Belaïd, assassiné à Tunis en 2013, ont manifesté leur colère vendredi, à l'occasion d'une nouvelle audience du procès des personnes impliquées dans sa mort. Chokri Belaïd était un farouche opposant au parti islamiste Ennahdha qui était au pouvoir. Ce meurtre, comme celui du député Mohamed Brahmi survenu également en 2013, avait provoqué une crise qui a contraint Ennahdha à céder le pouvoir en Tunisie. Le Front populaire, parti de Chokri Belaïd, avait appelé à manifester ce vendredi, pour pousser le pouvoir actuel à dissiper les «zones d'ombre» qui demeurent autour de ce procès, selon la famille de Belaïd. Les responsables politiques et proches de l'opposant assassiné protestaient contre l'impunité et la lenteur de la justice tunisienne dans l'affaire de cet avocat tué devant son domicile le 6 février 2013 à Tunis. L'avocat de Belaïd a réclamé une fois de plus la vérité dans cet assassinat, dont le procès dure depuis un an. Les manifestants sont parvenus hier à entrer dans l'enceinte du tribunal, réclamant une magistrature indépendante. Quelque 300 participants ont scandé, devant le tribunal, des slogans attribuant au chef d'Ennahdha, Rached Ghannouchi, la responsabilité de ce meurtre. A l'époque, les autorités avaient accusé la mouvance jihadiste et déclaré avoir abattu le présumé meurtrier. La majorité des 24 prévenus tunisiens dans cette affaire a refusé de venir dans la salle d'audience hier. Ceux qui se sont présentés avaient refusé de se mettre debout devant les jurés. Le procès est reporté.

K.L.

Sahara occidental

La Belgique réaffirme son soutien au respect du principe d'autodétermination

Le ministre belge des Affaires étrangères, Didier Reynders, a réitéré la position «constante» de la Belgique sur la question du Sahara occidental, plaidant pour une solution qui respecte le principe d'autodétermination du peuple sahraoui.

«Cette contestation en droit de la décision du tribunal (à) n'affecte en rien la position constante de la Belgique sur la question politique du Sahara occidental, consistant à appuyer une solution négociée, durable et mutuellement acceptable qui respecte le principe d'autodétermination», a-t-il affirmé dans sa réponse au parlementaire Benoit Hellings qui s'inquiétait de l'intervention de la Belgique en soutien au Conseil de l'Union européenne (UE). Ce dernier a interjeté un appel du jugement de la Cour de justice de l'UE (CJUE), rendu le 10 décembre dernier, annulant l'accord controversé sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques conclu en mars 2012 entre l'Union et le Maroc. Le chef de la diplomatie

belge a rappelé que son pays «soutient» dans ce cadre le processus de négociation entre les parties sous l'égide des Nations unies et le travail de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies.

Estimant que l'initiative du gouvernement belge qui s'est joint à d'autres Etats de l'UE pour «intervenir en soutien des conclusions du Conseil» de l'UE, «particulièrement inattendue», le député fédéral, Benoit Hellings a demandé au ministre belge des Affaires étrangères des explications sur «les raisons politiques et diplomatiques qui guident cette intervention» de leur Etat à la Cour de justice de l'UE. Une procédure de pourvoi au niveau de la Cour d'appel européenne a été introduite en avril dernier par l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Espagne et le Portugal, en soutien au Conseil de l'UE qui a fait appel de la décision du tribunal européen.

Le député fédéral belge s'est interrogé, à ce titre, sur la coordination de l'action judiciaire belge avec ces quatre Etats, jugeant

même de «pas utile» l'appui apporté par son pays au Conseil de l'UE dans cette affaire. L'accord agricole, conclu en 2012 entre le Maroc et l'UE, a été, en effet, annulé par une décision de la CJUE au motif qu'il incluait les territoires du Sahara occidental, suite à une plainte déposée par le Front Polisario.

La CJUE a relevé dans son arrêt que le Conseil de l'UE a manqué à son obligation de vérifier si l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental se fait ou non au profit de la population de ce territoire. «Je pense que c'est un arrêt important, qui pourrait avoir des conséquences ailleurs dans le monde.

Ce serait d'ailleurs réjouissant de voir que l'on a un moyen juridique au-delà des moyens politiques et économiques à utiliser dans le règlement de toutes les colonisations dans le monde», a conclu ce député fédéral belge.

Anis F./APS

Libye Deux blessés dans une attaque suicide de l'EI à Syrte

DEUX PERSONNES ont été blessées vendredi à Syrte, dans un nouvel attentat suicide du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) contre les forces du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), a annoncé le GNA. Il s'agit de la neuvième attaque suicide contre les forces loyales au GNA depuis dimanche. Le 12 mai, les forces loyales à l'exécutif d'union, soutenu par la communauté internationale, ont lancé une vaste offensive pour reprendre aux terroristes de l'EI Syrte, ville côtière située au centre-nord de la Libye qu'ils contrôlent depuis juin 2015. Après avoir réussi la semaine dernière à encercler Syrte de toutes parts et à y entrer, les forces pro-GNA ont été ralenties dans leur progression par les contre-offensives de l'EI et notamment de nombreux attentats suicide. L'attaque suicide de vendredi a été commise par un kamikaze qui a fait exploser sa voiture à Syrte, blessant légèrement deux combattants des forces gouvernementales, selon un communiqué du GNA. Depuis le début de l'offensive sur Syrte, 164 membres des forces loyales au gouvernement d'union ont été tués et des centaines blessés, selon des sources médicales.

R.M.



Grande-Bretagne

Inculpation du meurtrier présumé de Jo Cox, hommage national

■ Le meurtrier présumé de la députée Jo Cox a été inculpé pour homicide volontaire, a annoncé dans la nuit de vendredi à hier la police britannique qui enquête sur les possibles liens de cet homme de 52 ans avec l'extrême droite.

Par Ali O.

Jo Cox, 41 ans, a été tuée jeudi en pleine rue dans sa circonscription du nord de l'Angleterre, à une semaine du référendum sur le Brexit. Cette députée travailliste s'était engagée dans la campagne pour défendre le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne.

Thomas Mair lui a tiré dessus trois fois avant de la poignarder à plusieurs reprises alors qu'elle gisait en sang sur le sol. Il a été arrêté peu après les faits. Le meurtre de cette mère de deux jeunes enfants a provoqué une immense émotion au Royaume-Uni ainsi que la suspension immédiate de la campagne pour le référendum. Elle restera suspendue au moins jusqu'à dimanche. Le Premier ministre, David Cameron, s'est rendu vendredi dans la petite ville de Birstall pour un hommage à la députée, à l'unisson d'un pays sous le choc. «Là où nous voyons

de la haine, là où nous voyons des divisions, nous devrions les chasser de notre vie politique, de notre vie publique, de nos communautés», a déclaré M. Cameron après avoir déposé une gerbe de fleurs, entouré du chef de l'opposition travailliste, Jeremy Corbyn, et du président du Parlement, John Bercow.

M. Corbyn a annoncé que le Parlement, en vacances pour cause de référendum sur l'UE jeudi, avait été rappelé à sa demande pour rendre lundi «l'hommage qui est dû (à Jo Cox) au nom de tous ceux qui dans ce pays chérissent la démocratie, la liberté de parole et d'expression politique».

Le président américain Barack Obama a présenté par téléphone ses condoléances au mari de la députée, victime selon lui d'un «crime odieux».

«Nous venons d'inculper un homme pour homicide», a déclaré Nick Wallen, le chef de la police du Yorkshire (nord de l'Angleterre), dans un communiqué diffusé dans



la nuit. «Thomas Mair, 52 ans, de Birstall, comparaitra devant des magistrats aujourd'hui (hier) à Londres», a-t-il précisé.

La police avait auparavant dit étudier la piste de possibles liens avec l'extrême droite du principal suspect qui aurait crié «Britain first !» («La Grande-Bretagne d'abord !»), selon des témoins.

Selon le Southern Poverty Law Centre, un groupe américain de défense des droits civiques, le suspect, nommé Thomas Mair par les médias, est un «partisan dévoué» d'un groupe néonazi basé aux Etats-Unis. Le quotidien *The Guardian* a affirmé vendredi que la police avait retrouvé des symboles nazis à son domicile ainsi que de la littérature d'extrême droite.

Avocate de la cause des réfugiés et de l'UE, Jo Cox n'avait de cesse de faire l'éloge de la diversité.

Le frère du suspect a, quant à lui, déclaré au *Sun* que Thomas Mair avait eu «des antécédents de troubles mentaux», une piste également suivie par la police.

Des médias n'hésitaient pas à mettre en cause l'agressivité de la campagne politique dans son acte. Vendredi, la chancelière allemande Angela Merkel a mis en garde contre «l'exagération et la radicalisation partielle des discours (qui) ne participent pas à la création d'une atmosphère de respect». Le président russe Vladimir Poutine a quant à lui suggéré que David Cameron a organisé le référendum sur l'appartenance du

Royaume-Uni à l'Union européenne pour «faire chanter l'Europe» ou «pour l'effrayer».

Le ton devrait désormais changer, estiment les analystes interrogés par l'AFP. Mais aucun ne s'aventure à prédire les conséquences de ce drame sur le résultat du vote alors que les dernières enquêtes d'opinion, avant le meurtre, donnaient les partisans du Brexit en tête.

Une sortie de l'UE aurait un impact «négligeable et important» sur l'économie britannique qui pourrait, au pire, tomber en récession l'année prochaine, a averti vendredi le FMI. Le quotidien *The Times* s'est lui déclaré favorable à un maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne, dans un éditorial intitulé «Refonder l'Europe» à paraître hier.

Dans le centre de Birstall, les habitants ont continué à déposer des fleurs et des cartes au pied de la statue de Joseph Priestley, théologien et philosophe.

«Jo, quel jour abominable et tragique», pouvait-on lire sur un mot. «J'ai le cœur brisé pour vos enfants», disait un autre.

Les drapeaux de Buckingham Palace, du Parlement et du 10 Downing Street étaient en berne. La reine a adressé un message de soutien à Brendan Cox, le mari de la défunte. Dans un geste de solidarité, le Parti conservateur a décidé qu'il n'alignerait pas de candidat face au Parti travailliste pour l'élection du remplaçant de Jo Cox dans la circonscription de Birstall.

A. O.



Points chauds

Démission

Par Fouzia Mahmoudi

Effacé depuis plusieurs années de la scène politique française, Frédéric Lefebvre, qui fut un temps le porte-parole de l'UMP ainsi que l'un des secrétaires d'Etat du président Nicolas Sarkozy, était surtout connu pour sa dévotion à l'endroit de l'ancien chef d'Etat. Lorsque le gouvernement avait besoin de défendre l'une de ses réformes ou l'un de ses projets, Lefebvre était souvent l'homme qui était chargé d'aller de plateau télé en plateau télé pour défendre avec passion l'action de son patron et de ses collègues. Mais ce temps semble révolu, car celui qui est toujours député, vient de clairement démontrer qu'il n'est plus le fidèle partisan de Sarkozy qu'il fut il y a de cela quelques années. En effet, celui qui est également candidat à la primaire de la droite de novembre prochain a demandé cette semaine par lettre à la présidente de la haute autorité de cette primaire, Anne Levede, de «faire injonction» à Nicolas Sarkozy de démissionner de la présidence du parti. Dans cette lettre, dont il a envoyé une copie aux médias, le député des Français de l'étranger (circonscription de l'Amérique du Nord) affirme se «faire le porte-parole de l'indignation d'un nombre grandissant de (ses) compatriotes sur le non-respect des règles de la primaire». «Le candidat Nicolas Sarkozy ne se contente pas d'utiliser les instances de notre parti, qu'il préside, pour limiter la visibilité de ses concurrents (refus de communiquer nos demandes de parrainage aux militants, monopolisation de tous les outils de communication internet du mouvement...), restreindre l'accès au vote des Français (limitation du droit de vote aux Français de l'étranger), il utilise de fait l'ensemble des moyens du parti pour sa propre candidature, qu'il feint de ne pas annoncer tout en demandant officiellement les parrainages», affirme Frédéric Lefebvre. Selon cet ancien lieutenant de Nicolas Sarkozy, «cette situation ne peut plus durer. La défiance des Français envers la politique se nourrit de l'insincérité. Je vous demande en conséquence de prendre acte de la candidature de Nicolas Sarkozy, de lui faire injonction de respecter les règles de la primaire et en conséquence de démissionner de son poste de président. Il en va de la crédibilité des primaires de la droite et du centre», affirme-t-il également. La haute autorité pour la primaire, déjà saisie du cas de Nicolas Sarkozy par d'autres rivaux, a recommandé jeudi aux candidats à la candidature «de distinguer aussi clairement que possible» les activités au sein du parti et de candidat. Reste à savoir si Sarkozy acceptera de se passer de tous les avantages que lui offre sa position, bien que sa stratégie de rester président au yeux des Français le plus longtemps possible en 2012 n'avait pas exactement porté ses fruits. Sarkozy avait choisi d'attendre la date limite pour se présenter en tant que candidat, espérant que les Français continueraient à le voir comme leur président et le choisiraient donc plutôt que des aspirants présidents sans expérience. Mais le subterfuge n'avait pas fonctionné et avait au contraire montré un homme prétentieux qui refuse de se prêter aux règles du jeu démocratique et qui n'hésite pas à utiliser des moyens qui ne sont pas les siens à son propre bénéfice.

F. M.

Rio

«L'état de calamité publique» pour financer JO et services publics

L'Etat régional de Rio de Janeiro, qui connaît une crise budgétaire aiguë, a pris vendredi un décret alarmiste afin de pouvoir financer les JO-2016 et les services publics essentiels, dont il craint un «effondrement» imminent. Le décret, qui déclare «l'état de calamité publique», autorise l'Etat à «adopter toutes les mesures exceptionnelles nécessaires à la rationalisation des services publics essentiels, en vue de la réalisation des Jeux olympiques et paralympiques de Rio-2016». Il permet ainsi «l'adoption de nouvelles propositions destinées à réduire les dépenses» et donc «optimiser la gestion publique», précise l'entité. Le gouverneur par intérim, Francisco Dornelles (81 ans), explique la prise de ces mesures par «l'importance et l'impact mondial» de ces tournois sportifs pour lesquels «toute déstabilisation institutionnelle impliquerait un risque pour l'image du pays». L'organisation de ces événements, qui se tiendront pour la première fois en Amérique du Sud (JO du 5 au 21 août et paralympiques du 7 au 18 septembre), a entraîné «de graves difficultés dans la prestation de services publics essentiels et peut même occasionner un effondrement dans la sécurité publique, la santé, l'éducation, la mobilité et la gestion environnementale». Le gou-

vernement de l'Etat de Rio a prévu pour 2016 un déficit de 19 milliards de reais (4,85 mds EUR), en raison notamment de la chute des prix du pétrole qui ont affecté les royalties qu'il percevait. La situation est «tragique», a récemment déclaré M. Dornelles. «Je n'avais jamais vu rien de tel au Brésil ni dans l'Etat», a dit le gouverneur. «Maintenant, nous devons agir ensemble avec le gouvernement fédéral» pour voir le patrimoine qui peut être privatisé. L'Etat régional a ainsi obtenu 989 millions de reais (252 M EUR) de la part de Brasilia pour pouvoir financer la dernière ligne droite des travaux de la nouvelle ligne du métro, qui doit relier la zone chic et touristique d'Ipanema à Barra da Tijuca, le quartier général des Jeux, et qui s'inscrit dans le remodelage logistique de la ville en vue de l'événement planétaire. Cette ligne 4 a connu de nombreux retards et doit être inaugurée le 1^{er} août en service partiel et réduit, à quelques jours seulement de la cérémonie d'ouverture des JO. «La situation de Rio est dramatique», a commenté l'économiste Raul Velloso sur le site G1. «Le gouvernement devra choisir entre ceux qu'il paie et ceux qu'il ne paie pas». Les enseignants sont ainsi en grève depuis le 2 mars et doivent recevoir leur salaire du mois de mai divisé en plusieurs paie-

ments, tout comme les autres fonctionnaires, ainsi que les retraités pour leur pension. Le gouvernement de l'Etat a déjà fait une cure d'austérité en supprimant cinq secrétariats et deux programmes sociaux. Les étudiants occupent les écoles depuis des semaines pour protester contre les coupes dans l'éducation. L'Etat et la mairie de Rio sont gérés depuis des années par le PMDB, parti de centre droit du président par intérim Michel Temer, et qui est au cœur des accusations dans le gigantesque scandale de corruption Petrobras. Le Brésil en général connaît une récession économique historique. En 2015, le PIB national a chuté de 3,8%, avec parallèlement une inflation à deux chiffres. En 2016, le chômage a atteint un niveau record de 11,2% de la population active. Les prévisions pour 2016 font état d'une récession de 3,6% pour le géant d'Amérique latine, qui s'achemine vers sa pire séquence économique depuis 80 ans. Le Brésil est également en pleine tourmente politique. La présidente de gauche Dilma Rousseff a été suspendue de ses fonctions le 12 mai dans le cadre d'une procédure en destitution, en attendant son jugement par le Sénat pour manœuvres budgétaires, qui pourrait se tenir en août, en plein JO.

A. S.



Théâtre d'Oran

«Metzeouedj fi otla» fête sa dixième année sur les planches

■ La comédie à succès «Metzeouedj fi otla» (Un mari en vacances) était, jeudi soir, à l'affiche du théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula pour une représentation spéciale, marquant le dixième anniversaire de la création de cette œuvre.

Par Adéla S.

Un public nombreux a pris plaisir, en cette soirée de ramadhan, à découvrir ou revoir ce spectacle hilarant où le personnage épanche sa joie de renouer avec le «célibat» pendant l'absence de sa femme partie pour des soins à l'étranger.

La pièce, écrite par Mourad Senouci, est un one-man-show interprété par Samir Bouanani avec brio et avec la même verve qui amusa le public à l'occasion de la générale donnée sur cette même scène dix années auparavant.

Une heure durant, l'infatigable Bouanani a livré une prestation à la mesure des attentes du public, suscitant fous rires et salves d'applaudissements à de

nombreuses reprises en réaction à ses mimiques.

Le succès ininterrompu de cette œuvre s'explique par le fait qu'elle propose «plusieurs niveaux de lecture», a indiqué le dramaturge Senouci, observant que le thème traité «intéresse toute la société, permettant ainsi de toucher tous les publics».

Les relations du couple (tantôt conflictuelles, tantôt harmonieuses), la différence de niveau social ou scolaire des conjoints, les influences ou «ingérences» parentales, sont autant de sujets abordés sur le ton de la dérision dans cette pièce où Bouanani excelle dans l'art délicat de l'imitation des personnages impliqués (le mari, sa mère, sa femme...).

Le public algérois aura lui



aussi l'occasion de découvrir ce spectacle le 20 juin prochain au Théâtre national Mahieddine-

Bachtarzi (TNA), tandis qu'une autre représentation est prévue le 28 juin à la Maison de la cultu-

re de Relizane.

Pour rappel, «Metzeouedj fi otla» a dépassé le seuil des 200 représentations en Algérie et à l'étranger depuis sa production en 2006.

Elle a été jouée dans plusieurs salles de théâtre du pays ainsi qu'aux Etats-Unis en 2009, en France en 2010 et au Maroc en 2012 puis le 5 juin dernier à l'occasion du Festival international de l'humour «Marrakech du Rire».

Au-delà de la joie que leur procure la réussite de cette œuvre, Mourad Senouci et son partenaire Samir Bouanani affichent surtout une grande fierté de prouver que «l'on peut gagner son public avec un travail artistique de qualité et un budget modeste».

«Metzeouedj fi otla» a, en effet, nécessité une chaise pour seul objet de décor, et beaucoup de talent pour le reste.

A. S./APS

8^e édition de «Cinéma sous les étoiles»

«Good luck Algeria» de Farid Bentoumi projeté

Le film «Good Luck Algeria» a été projeté pour la première fois en Algérie, jeudi soir au théâtre romain de Guelma, en présence de son metteur en scène Farid Bentoumi et une assistance nombreuse.

Durant 90 mn, le film de Bentoumi a présenté un ensemble d'images positives de la communauté algérienne établie en France, des scènes reflétant les liens familiaux solides, la réussite dans la vie et l'attachement à la patrie, loin de tout cliché stéréotypé.

Inscrit dans le cadre de la 8^e édition de la manifestation «Cinéma sous les étoiles» programmée pour les 16 et 17 juin en cours, à l'initiative de l'Institut français d'Annaba en coordination avec la direction locale de la culture et l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (Ogebc).

Le film projeté est inspiré d'une aventure vécue par le frère du réalisateur, l'athlète Noureddine Bentoumi, qui a représenté l'Algérie aux épreuves de ski alpin lors des Jeux Olympiques d'hiver à Turin (Italie) en 2006.

Le film est une comédie qui relate l'histoire du jeune Français d'origine algérienne Samir Zitouni, propriétaire, avec son ami d'enfance, Stéphane, d'une entreprise de

fabrication de ski haute gamme et qui fait face à un grand problème quand l'athlète qui devait présenter leur marque aux jeux Olympiques d'hiver déclare forfait.

L'entreprise est alors menacée de faillite et les deux amis devaient absolument trouver une solution.

Dans l'impossibilité de trouver un quelconque soutien financier, Samir et son ami se lancent dans un pari fou.

Samir doit se présenter aux jeux d'hiver sous les couleurs de l'Algérie, son pays d'origine, lui l'amateur de ski, âgé de 40 ans, loin des pistes depuis une quinzaine d'années.

Samir (Sam) n'a jamais possédé un passeport algérien, mais se devait de se lancer dans ce pari impossible, pour son entreprise mais aussi pour son père qui a longtemps rêvé que son fils représente un jour dignement son pays d'origine.

Sam s'inscrit aux jeux d'hiver au nom de l'Algérie avec l'accord de la Fédération nationale de ski et sports de montagne, obtient son passeport algérien et foule le sol de ses ancêtres. A la rencontre de ses oncles, ses cousins et sa grande famille, Samir renoue avec ses origines, se remémore les histoires de son père sur la terre, les champs d'oliviers et l'attachement à la

terre...

La participation aux jeux d'hiver est devenue alors un défi plus qu'une idée pour Samir, qui porte désormais les espoirs de son père et de sa famille, mais aussi de son pays qui participe pour la première fois dans son histoire aux épreuves de ski et tous les Algériens, qui «guettaient» le résultat.

Après la projection du film, le metteur en scène Farid Bentoumi a souligné que la réalisation du film a demandé des années de préparation, précisant que les scènes du film ont été tournées en France, en Belgique en Autriche, au Maroc et en Algérie.

De son côté, le directeur de l'Institut français d'Annaba, David Queinnet, a estimé que le transfert de la manifestation «Cinéma sous les étoiles» à Guelma dans un site idyllique, le théâtre romain, est en mesure de donner «une seconde vie» à cet événement culturel dont les sept précédentes éditions ont été organisées à Annaba.

Au programme, cette soirée, de la manifestation «Cinéma sous les étoiles» la projection du film «Les Folles années du twist» produit en 1986 du metteur en scène franco-algérien Mohamed Zemmouri.

Racim C.

Musique

Soirée artistique algéro-turque à Alger

L'ensemble de l'amitié algéro-turque qui s'est produit jeudi soir à la salle Ibn Zeidoun (Alger) a enchanté le public avec un bouquet musical extrait des répertoires algérien et turc.

L'orchestre a ouvert le spectacle avec la noubat du sultan

avant d'entamer des partitions musicales du patrimoine turc et d'autres de chants andalous, hawzi et malouf, interprétés par l'artiste Madjda Bencherif accompagnée de la flûtiste turque Bordjo Kardagh. Une fusion parfaite entre les deux arts

algérien et turc, soutenus par une interprétation musicale harmonieuse des huit membres (algériens et turcs) de l'orchestre, a marqué cette soirée de ramadhan organisée par l'ambassade de Turquie à Alger et à laquelle a assisté l'ambassa-

teur turc à Alger. L'ensemble de l'amitié algéro-turque qui a participé au Festival international des musiques anciennes en décembre dernier se produira vendredi à Constantine.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)

Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Omar Regane.

Galerie d'art Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 23 juin :

Exposition de l'artiste peintre Imène Kaci-Moussa, intitulée «Challenge».

Maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki (Mostaganem) :

Jusqu'à la fin du mois de juillet :

Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de juin :

Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Cirque national d'Algérie Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes, Alger)

Jusqu'au 30 juillet :

Spectacles du cirque Il Florelegio.

Horaires : Du dimanche au jeudi, à 18h30, vendredi et samedi à 15h et à 18h30.

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan

Du 9 juin au 1^{er} juillet à partir de 22h30

Jeudi 23/06 : Lila Borsali
Vendredi 24/06 : Djafar Ait Menguellet

Jeudi 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia

Coup-franc direct

Entre l'argent et la carrière

Par Mahfoud M.

Nos joueurs qui optent pour une expérience à l'extérieur de nos frontières ne savent pas sur quel pied danser en voulant donner une suite à leur carrière. En effet, certains souhaitent évoluer et avoir un certain plan de carrière en optant pour des clubs européens, même «petits», a contrario d'autres qui pensent directement argent et choisissent l'option des pays du Golfe connus pour être «généreux» quand il s'agit de rémunérer nos joueurs nationaux. La cote du football algérien dans certains pays est avérée et le produit local est toujours demandé outre-mer. Mais il appartient à ce joueur convoité de faire le choix qui s'impose, un choix qui doit être bien réfléchi surtout qu'il s'agit d'une carrière qui devra être bien menée pour ne pas avoir à le regretter un jour. Faire un choix est toujours compliqué surtout pour un jeune joueur qui ne devrait normalement pas débiter dans un championnat d'un pays du Golfe vu que cela s'adapte plus à un élément au crépuscule de sa carrière et qui tentera donc de ramasser un maximum d'argent pour les années de vache maigre. Pour un joueur jeune, il serait mieux pour lui d'opter pour le projet sportif et choisir un club qui lui permettrait d'évoluer et de connaître de nouveaux horizons.

M. M.

USM Blida

Mohamed Zahaf proche de la présidence

MOHAMED ZAHAF est pressenti pour effectuer son retour à la présidence de l'USM Blida, club relégué en Ligue 2 Mobilis de football, a-t-on appris auprès de la direction du club. La proposition a été faite au concerné par le conseil d'administration de l'USMB, réuni jeudi soir à Blida pour tenter de trouver des solutions aux problèmes auxquels est confronté le club en cette période d'intersaison. Le nom de Mohamed Zahaf, qui avait déjà assuré le poste de président entre 2003 et 2007, a été proposé par l'ensemble des membres du conseil d'administration alors que l'intéressé n'a pas voulu prendre pour le moment de décision. «Pour le moment, je suis à l'USMB en tant qu'actionnaire, le nom du président sera connu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration. Pour le moment, je n'ai pas encore tranché sur mon retour à la présidence», a affirmé Zahaf à la presse. Autre décision prise lors de cette réunion, l'ouverture du capital du club aux éventuels investisseurs pour venir en aide au club.

Jeux Olympiques-2016 (judo)

L'Algérie et l'Egypte, pays africains les plus représentés à Rio

L'ALGERIE et l'Egypte, avec cinq judokas qualifiés aux Jeux Olympiques de Rio (5-21 août) sont les pays qui comptent le plus grand nombre d'athlètes présents aux prochaines joutes olympiques, rapporte vendredi le site officiel de l'Union africaine de judo (UAJ). L'Algérie sera représentée chez les messieurs par : Houd Zourdani (-66kg), Abderrahmane Benamadi (-90kg), Lyes Bouyacoub (-100kg), Mohamed Amine Tayeb (+100kg) et en dames par Sonia Asselah (+78kg).

Quant à l'Egypte, elle évoluera en messieurs seulement avec Ahmed Abdelrahman (-60kg),

Mohamed Mohyeldin (-73kg), Mohamed Abdelaal (-81kg), Ramdan Darwish (-100kg) et Islam El Shehaby (+100kg). L'instance africaine a publié les noms des quarante judokas dont 15 dames qui représenteront le continent aux prochains JO-2016.

«Ces 40 athlètes, dont 25 hommes, sont issus de vingt-cinq pays qui défendront les couleurs africaines à Rio de Janeiro (Brésil), en août prochain», a précisé l'Union africaine de la discipline (UAJ), ajoutant que cette sélection a été opérée au terme d'un processus de qualification qui a duré deux ans.

Championnat d'Afrique d'Athlétisme 2016

Neuf athlètes algériens à Durban

L'ALGERIE SERA représentée par neuf athlètes lors du Championnat d'Afrique d'Athlétisme 2016 prévu à Durban (Afrique du Sud) du 22 au 26 juin, a annoncé vendredi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«La délégation algérienne composée de neuf athlètes, deux responsables technique, un médecin et un kiné, sera à Durban le 20 juin», a indiqué l'instance fédérale.

«Sur le nombre global des athlètes ayant réussi à réaliser les minima, seuls Hicham Cherabi (perche), Athmani Skander (200m), Bariza Ghezlan, Mohamed Ameer, Hicham Medjber (20 km marche), Zouina Bouzebra (marteau), Soufiane Bouhada, Miloud Laaredj et Fethi Benchaa 4x400 m seront du

voyage à Durban», a encore précisé la FAA. D'autres athlètes seront absents du rendez-vous continental même s'ils ont réalisé les minima.

«Taoufik Makhloufi (800 m), Larbi Bouraada (décathlon), Hicham Bouchicha et Billal Tabti (3000 m steeple) ne seront pas engagés» pour ne pas perturber leur préparation en prévision des JO-2016 de Rio, selon la fédération.

Seront absent également «Amine Belfarar sur le 800 m et Louhab Kafya (triple saut) qui ont réalisé les minima en retard par rapport au dépôt du dossier du visa, tandis que le hurdler Saber Boukemouche a été victime, mardi en soirée, d'une blessure au niveau de la cuisse, lors du 400 M haies de la 1^{re} journée ramadhanesque de la FAA».

Coupe de la Confédération (phase de poules) 1^{re} journée Mission difficile pour le MOB

■ Le Mouloudia de Béjaïa sera au rendez-vous ce soir au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa, avec le premier match de la phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine face à la formation tanzanienne de Young Africans.



Les Bougiotes veulent relever le défi

Par Imad M.

La rencontre, dont le coup d'envoi est prévu à 22h15, sera quelque peu spéciale pour les Bougiotes qui jouent pour la première fois une compétition africaine et qui de surcroît sont arrivés à un stade assez intéressant avec cette phase des poules. Toutefois, la formation chère à la vallée de la Soummam jouera dans des conditions quelque peu pénibles, étant donné qu'elle souffre d'une certaine instabilité avec le changement du comité directeur et l'arrivée de Attia à la tête du club, outre le départ du coach qui avait transcendé le MOB, à savoir Amrani qui a été remplacé au pied levé par Sendjak. Tout cela fait que le club évoluera dans une situation pénible. Il faut savoir aussi que quelques cadres n'ont pas repris les entraînements avec le groupe

et songent à partir, à l'exemple de Ndoye et Mebarakou. Malgré cela, le nouveau coach a concocté une stratégie pour tenter de remporter ce premier match. Sendjak qui avoue que sa mission ne sera pas facile, d'autant plus que l'équipe évolue dans le flou, pense que la compétition africaine demande des sacrifices et que les joueurs devront être solidaires pour remporter ce premier match. Pour lui, il faudra se donner à fond lors de cette rencontre et jouer sans complexe pour tenter un succès. Il pense que la balle sera dans le camp des remplaçants, étant donné que de nombreux cadres boycottent les entraînements, en prévision de ce match face aux Young Africans qu'il faudra prendre au sérieux pour espérer l'emporter même s'il avoue que la mission ne sera pas de tout repos. A noter que Mebarakou est suspendu pour ce match et

devra être remplacé par Lakhdari qui sera prêt pour relever le défi. Pour le reste du groupe, il faut savoir que la ligne d'attaque changera complètement avec le départ de Hamzaoui qui a signé au Nacional Madeira au Portugal, en plus du boycott de Yaya et Ndoye. Le trio d'attaque sera composé de Salhi, Belkacemi et Othmani qui auront la lourde tâche d'animer les attaques du MOB et arriver aux bois adverses. Les gars de la ville de Yemma Gouraya devront, en tout cas, s'assurer une marge intéressante pour éviter toute mauvaise surprise lors du match retour qui aura lieu dans quinze jours.

M. M.

LE PROGRAMME :
Dimanche 19 juin : Groupe A
MO Béjaïa (Algérie) - Young Africans (Tanzanie) (22h15)

Sporting Lisbonne Slimani ne partira pas

La date limite pour le paiement de la clause libératoire de l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football), Islam Slimani, fixée à 30 millions d'euros, a expiré, rapporte vendredi le site du quotidien sportif A Bola. Selon la même source, l'expiration de la date limite fixée par le Sporting laisse tout de même la porte grande ouverte à un éventuel transfert du joueur algérien. Le club lusitanien a

rejeté une offre astronomique d'une équipe chinoise estimée à 80 millions d'euros Leicester City, champion d'Angleterre en titre, qui a proposé 20 millions d'euros pour Slimani, a décidé d'abandonner le piste du buteur de l'équipe nationale du moment que le club anglais n'est pas en mesure de déboursier les 30 millions d'euros. Le buteur algérien de 27 ans, auteur d'une excellente saison aussi bien en club (27 buts en championnat) qu'en

sélection nationale, a décidé de changer d'air après trois saisons passées avec le club de la capitale portugaise qu'il avait rejoint en provenance du CR Belouizdad (Ligue 1/Algérie). L'autre équipe anglaise de Tottenham est également sur les traces de Slimani, dont le contrat avec le Sporting court jusqu'en 2020. Il sera dans l'obligation de rester dans le cas où aucune formation ne débourse la somme exigée.

USM Alger

Chafai décide de rester

LE DÉFENSEUR axial, Farouk Chafai, en fin de contrat avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), a donné son accord pour signer dimanche prochain un nouveau bail, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. Après deux rounds de négociations voués à l'échec, Chafai a fini par trouver un accord avec le président usmiste Rebbouh Haddad pour un nouveau contrat de trois saisons, précise la même source. L'USMA a annoncé jeudi la prolongation du contrat du défenseur Mokhtar Benmoussa jusqu'en 2019, et auparavant celles de Mohamed Meftah (2020) et le gardien de but Mourad Berrefane (2018). L'attaquant Mohamed Seguer, auteur de 10 buts la saison dernière, n'a pas

encore prolongé. L'USMA a connu déjà le départ de dix joueurs à l'occasion du mercato d'été. Zineddine Ferhat a opté pour Le Havre AC (Ligue 2/ France), alors que Rachid Nadji est revenu à l'ES Sétif au moment où Mohamed Amine Aoudia a rejoint le CS Constantine où il vient d'être rejoint par Karim Baiteche et Abderrahmane Bourdim. Auparavant, Brahim Boudebouda avait opté au profit du MC Alger, alors que Nassim Bouchemma a atterri au CR Belouizdad, Hocine El-Orfi au NA Hussein Dey, alors que Chakib Arslane Mazari et Djamel Chettal ont choisi le DRB Tadjenanet. Côté arrivées, la bonne affaire est l'engagement du meneur de jeu du DRBT, Amir Sayoud, signataire d'un contrat de quatre ans.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Veillées

Tizi Ouzou replonge dans l'ambiance nocturne du ramadhan



TIZI OUZOU est plongée dans une ambiance festive depuis le début du mois sacré du ramadhan. D'intenses activités culturelles et sportives sont organisées ici et là, à l'initiative des deux directions en charge de ces secteurs mais aussi du mouvement associatif. Le chef-lieu de la wilaya reste incontestablement la ville la plus animée durant les longues soirées de ramadhan. Les espaces publics sont pris d'assaut par les habitants peu de temps après la rupture du jeûne, à l'image de la place de l'Olivier (entrée ouest de la ville) et la placette Mebarek-Ait-Menguellet érigée au niveau de l'ancienne gare routière. Le centre des loisirs scientifiques, implanté sur le boulevard Stiti (ancien marché de gros en fruits et légumes), la cité des 2000 logements, la nouvelle cité Cosider sur le boulevard Krim-Belkacem, la placette devant l'ancienne mairie et autres, n'échappent pas à cet assaut des soirées ramadhaneuses qui se prolongent jusqu'à l'heure du shour. Cela n'est pas sans conséquence sur la circulation automobile très difficile dans les ruelles mitoyennes à ces espaces. D'autres optent pour les spectacles de chants à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, de théâtre à la salle

Kateb-Yacine, le cinéma à la cinémathèque la «Mondiale» ou encore le Centre de loisirs scientifiques de Tizi-Ouzou qui a concocté un riche programme de tournois sportifs et de rencontres scientifiques. Même au niveau de l'ancienne gare routière des galas sont organisés par les associations Amusnaw, Tarwa n Gaya, taddart Inazuren, en partenariat avec la mairie de Tizi Ouzou et la direction de la culture de Tizi Ouzou. L'habitant de Tizi Ouzou a, en effet, l'embarras du choix pour passer ses soirées ramadhaneuses. En dehors de la ville du chef-lieu, les programmes d'animation n'égalent pas celui de la capitale du Djurdjura, mais certaines localités bénéficient de nombreuses activités culturelles et sportives à l'image des chefs-lieux communaux des daïras d'Azazga, Azzeoune, Larbaa Nath Irathen, Makouda, Ain El Hammam, Ouaguennoune, Mekla, Ath Yenni, Draa El Mizan, etc., qui abritent des galas artistiques organisés par la direction locale de la culture. D'autres organismes comme les maisons de jeunes, des centres culturels et des associations initient également des programmes d'animation au profit des populations après la rupture du jeûne.

Hamid Messir

Oran

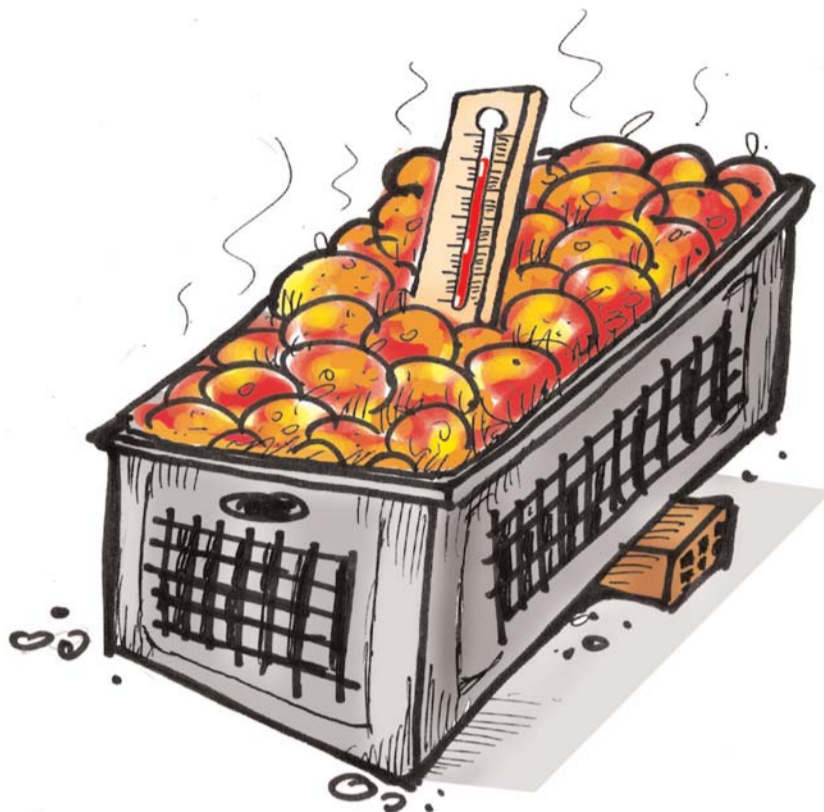
Les gendarmes récupèrent un véhicule 20 minutes après son vol

LES ÉLÉMENTS de la brigade de la Gendarmerie nationale de Boutlelis (Oran) ont intercepté tôt samedi un véhicule utilitaire, 20 minutes après avoir été volé dans la wilaya voisine d'Ain Témouchent, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Le groupement territorial de la GN d'Ain Témouchent avait diffusé un message de recherches, après avoir reçu via le numéro vert 10-55, un appel d'un citoyen demeurant à Terga, pour signaler le vol de son véhicule utilitaire dans un marché à bestiaux de la zone industrielle d'Ain Témouchent. Le véhicule ainsi que l'auteur présumé du vol ont été interceptés à un barrage dressé par la brigade de Boutlelis, sur la RN 2 reliant Oran

à Ain Témouchent. Le mis en cause a été remis aux gendarmes de la brigade d'Ain Témouchent qui ont ouvert une enquête pour élucider cette affaire.

K. B.

c'est la flambée



Loumis

Djalou@hotmail.com

Durant les cinq premiers mois de 2016

Soixante-treize terroristes abattus

■ Soixante-treize terroristes ont été abattus par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) entre janvier et mai 2016, selon un bilan rendu public par la revue El-Djeich dans son numéro de juin.

Par Halim S.

«L'ANP poursuit sa mission en toute détermination et rigueur en réalisant des résultats sur le terrain, couronnés par l'élimination d'un nombre conséquent de terroristes et de criminels ainsi que la récupération d'importantes quantités d'armes de guerre, de munitions et différents autres effets, sans oublier les opérations de sécurisation des frontières et de lutte contre la contrebande», souligne la revue. Concernant les terroristes et les éléments de soutien arrêtés, la même source précise que leur nombre s'élève à 111. Durant la même période, les éléments de l'ANP ont découvert et détruit 248 casemates et abris. Concernant les armes saisies, la même source a cité, entre autres, 485 fusils automatiques de type Kalachnikov, 42 fusils de type FMPK, 34 fusils de chasse, 25 fusils à pompe, 22 fusils semi-automatiques Simonov, 16 lance-roquettes RPG-7, 23 pistolets automatiques de différents types, 723 grenades défen-

sives et offensives, 49 canons de fabrication artisanale et 79 bombes de confection artisanale. Dans le domaine de la lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, les éléments de l'armée ont appréhendé, durant les cinq premiers mois de

l'année en cours, 1 117 contrebandiers, 2 309 immigrants clandestins et 105 narcotrafiquants. Ils ont également saisi 54 262,9 kg de kif traité, 902 068 litres de carburant, 205 véhicules tout-terrain, 120 camions, 148 véhicules et 70 motos.

H. S./ (APS)

BEM

Tizi Ouzou arrive première pour la 7^e fois

EN TROIS années, les candidats au Brevet de l'enseignement moyen (BEM) dans la wilaya de Tizi Ouzou ont fait progresser le taux de réussite de 61,81%, en 2014, à 73,43% en 2016, permettant ainsi à la région d'occuper la première place à l'échelle nationale pour la 7^e fois consécutive. Des 14 418 candidats présents aux épreuves, 10 587 ont obtenu leur BEM. Tel est le premier enseignement à tirer de l'annonce des résultats du BEM disponibles depuis vendredi après-midi sur le site de l'Office national des

examens et concours (Onec), dont le taux de réussite à l'échelle nationale est de 54,42%. Deux collèges de la wilaya, à savoir, Taachachet de Tizi Ghénif (sud de la wilaya) et Nachef-Mohamed d'Akkerou (nord-est de la wilaya) ont obtenu un taux de réussite de 100%. Deux candidates ont décroché le BEM avec des moyennes supérieures à 18/20. Il s'agit de Moussaoui Melissa du collège «Akli-Amar» de Bouzeuène (18,23/20) et Aichoune Ouiza du collège Metrek-Amar de Tizi-Rached (18,92/20).

Hamid M.

Un train heurte un camion à Akbou

Les habitants ferment le rail et exigent un passage à niveau

LES HABITANTS de la bourgade Bouzerouel, dans la commune d'Akbou (80 km de Béjaïa), ont fermé, hier, la voie ferrée à hauteur de leur village. Et pour cause, un camion de transport de marchandises immatriculé à Boumerdès a été violemment heurté hier vers 6h du matin au niveau du passage à niveau non gardé dans ce village et a failli atteindre une bâtisse mitoyenne au rail. Le conducteur du camion a été grièvement blessé mais ses jours ne sont pas en

danger, nous dit-on. Il a été évacué à l'hôpital d'Akbou. Cet accident n'est pas le premier, puisque plusieurs autres se sont produits, le dernier en date le 28 décembre où un camion avait été heurté par un train de voyageurs et le conducteur en second de cet engin (train) a trouvé la mort et son collègue a été grièvement blessé. Une action similaire et spontanée avait été menée par les habitants pour exiger «l'installation d'un poste de garde du passage à niveau non

gardé», chose réclamée une nouvelle fois, hier, par les habitants qui sont allés jusqu'à exiger la délocalisation de la voie ferrée. Il faut noter que le train en question a été bloqué pendant toute la matinée par les habitants avec les voyageurs à l'intérieur. Des voyageurs qui étaient sous le choc en raison de l'accident. Le train a finalement repris son chemin suite à l'intervention des autorités.

H.C.